



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
01.53.38.99.99 - www.mrap.fr - presidence@mrap.fr

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre des affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75007 Paris

Paris le 28 avril 2020

Objet : Situation des prisonniers politiques marocains et sahraouis détenus au Maroc

Monsieur le Ministre,

Les détenus politiques dans les prisons marocaines subissent des conditions de vie plus dangereuses encore du fait de la propagation du Covid-19. Ce sont des lieux à haut risque où les détenus, souvent victimes de mauvais traitements et de tortures, sont exposés à la contamination. Pour éviter la contagion, plus de 5600 prisonniers de droit commun ont été libérés en bénéficiant d'une grâce du chef de l'État. **Mais tous les détenus politiques et d'opinion en ont été exclus.** Les responsables du mouvement populaire du Rif (Hirak), condamnés à de lourdes peines de prison à la suite de procès inéquitables, restent détenus. Les prisonniers politiques sahraouis sont en grave danger en raison notamment de leur état de santé fortement dégradé suite aux tortures mais aussi en raison des discriminations dans l'accès aux soins.

La Haute-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, a recommandé le 3 avril la libération des « *détenus administratifs et de ceux détenus arbitrairement pour leur travail politique et dans les droits humains* ». Les associations des droits humains au Maroc et des avocats ont demandé « la libération immédiate de tous les détenus politiques et d'opinion au Maroc ». De son

côté, le président de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique), Brahim Ghali, a attiré l'attention du secrétaire général des Nations unies sur la gravité de la situation des prisonniers politiques sahraouis et l'a appelé à intervenir pour assurer leur santé et leur sécurité et obtenir leur libération .

Face à cette situation, nous vous demandons, Monsieur le ministre, d'intervenir auprès du pouvoir marocain **pour qu'il libère sans délai les prisonniers politiques marocains et sahraouis détenus dans les prisons marocaines** et mette fin à sa politique de répression contre les mouvements populaires au Maroc et au Sahara occidental.

Restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir , Monsieur le ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

La co-présidence du MRAP

Renée LE MIGNOT

Pierre MAIRAT

Jean-François QUANTIN